Utilisation et optimisation des budgets des conseils de quartier

Réunion de restitution
Lundi 7 mars 2011 – Mairie du 3e

Rappels

- Suite de la consultation pour une mise en œuvre de la Charte Parisienne de la Participation

- Une 1ère restitution-échange animée par Hamou Bouakkaz et Christine Frey s'est tenue mi-janvier à destination des élus démocratie locale d'arrondissement, des directeurs généraux (adjoints) des services, des coordinateurs des conseils de quartier...

- Objectifs de ces 2 temps d'échange (17 janvier et 7 mars): établir un diagnostic partagé et formuler des recommandations pour le premier semestre 2011

- A partir de quelles données ?
  - les dépenses des conseils de quartier depuis 2008 communiquées par les mairies d'arrondissement
  - Un questionnaire en ligne à destination des conseils de quartier : 192 réponses (dont un questionnaire rempli collectivement)

Les dépenses des conseils de quartier depuis 2008

Synthèse et analyse
des éléments transmis par les Mairies d’arrondissement

Des budgets de fonctionnement relativement bien utilisés

- Dans l'ensemble, les Conseils de quartier arrivent à utiliser les crédits de fonctionnement qui leur sont alloués.

- Ces crédits permettent essentiellement l'organisation d'animations locales, la communication et la prise en charge des frais courants.

- Quelques arrondissements abondent ces crédits de fonctionnement, notamment par des transferts depuis les crédits d'investissement (décote de 15%)

Des crédits d'investissement mieux utilisés en 2010 mais…

- Dans l'ensemble, on constate depuis 2008 une amélioration dans l'engagement des dépenses des crédits d'investissement

- Cependant, la situation reste très variée selon les arrondissements et même si l'enveloppe annuelle est dépensée dans un certain nombre d'arrondissements, aucun n'arrive à engager l'enveloppe globale

- Pour y remédier, certains arrondissements ont choisi de limiter les reports et/ou de financer des projets d'aménagement importants

Les conseils de quartier et « leurs » budgets

Synthèse des 192 questionnaires

Les connaissances globales sur le budget

- 90% ont connaissance de l'existence du budget de fonctionnement et 2/3 en connaissent le montant
- 80% ont connaissance de l'existence du budget d'investissement et 1/2 en connaît le montant
- 1/3 ignore si une commission budget existe au sein du conseil de quartier
- Seuls 19% ont participé à la formation sur le fonctionnement de la Ville. Une réelle demande apparaît
- 2/3 ont le sentiment d'être trop peu informés sur la question du budget
- Les principaux interlocuteurs sur ces questions sont les coordinateurs des CQ voire les élus

L’engagement des dépenses de fonctionnement

- 40% connaissent la procédure d’engagement des dépenses

- 39% sont favorables à l’idée de confier à un groupe restreint l’engagement des dépenses

A noter : un peu moins d’1/3 ne s’est pas exprimé sur la proposition

L’engagement des dépenses d’investissement

- 52% connaissent les procédures d’engagement des dépenses

- 50% est favorable à l’idée de confier l’engagement de ces dépenses à un comité restreint

L'utilisation des budgets

- 35 % estiment que le budget de fonctionnement est sous-utilisé
  - Principale raison évoquée : le manque d'idées
  - 2 raisons suivantes : le manque de compréhension des procédures et le manque d'intérêt des projets soumis

A noter : 52% considèrent qu'une partie importante du budget est dépensée

- 50% jugent que le budget d'investissement est sous-utilisé
  - Raisons évoquées à égalité : le manque d'idées et les lourdeurs administratives
  - Raison suivante : le manque de compréhension des procédures

A noter : 29% considèrent qu'une partie importante du budget est dépensée

Le co-financement

Mutualisation des crédits d'investissement…

- 67 % sont favorables au principe de co-financement
- … surtout avec d'autres conseils de quartier de l'arrondissement (89%)
- … mais également, pour une large majorité, pour des projets associatifs (72%)
- 85 % sont pour l'association des conseils de quartier à l'élaboration des priorités d'investissement des mairies d'arrondissement

Un projet parisien : le Trophée de l'initiative citoyenne

- 56% sont favorables à la mise en place d'un Trophée

- 53% s'opposent au financement de ce projet par les budgets des conseils de quartier

  A noter : 42% y sont favorables

- Aucun doute, ce projet intéresse puisque la moitié souhaiterait faire partie du jury

Synthèse des 324 propositions
que vous avez formulées

Mieux informer des règles et procédures

- Organiser des formations pour les CQ expliquant les règles relatives aux dépenses publiques
- Avoir une fiche présentant les règles relatives à l'engagement des crédits des conseils de quartier
- Diffuser régulièrement un état financier et un descriptif des projets financés
- Réaliser un guide présentant les règles d'attribution
- Organiser des appels à projet

Améliorer le traitement des demandes par les Mairies d'arrondissement

- Plus d'accompagnement des CQ dans l'élaboration des projets
- Etude de faisabilité des projets plus en amont
- Raccourcissement des délais de traitement
- Un interlocuteur unique pour toutes les demandes

Les Coordinateurs des CQ sont les interlocuteurs privilégiés des CQ

- Une facilitation de l'achat et du stockage des biens meubles

Limiter les freins administratifs

- Partenariats avec les associations
- Transferts du budget d'investissement vers le budget de fonctionnement
- Assouplissement des contraintes liées aux marchés publics pour les projets des CQ
- Co-financements pour les projets lourds
- Paiement simplifié pour les petites dépenses
- Report des crédits pour financer des projets plus importants
- Mutualisation des budgets non dépensés

Plus de suivi et de contrôle par les CQ

- Création de « Commissions Budgétaires » chargées du suivi des projets

(à noter : idée largement défendue mais avec une réserve d'un certain nombre)

- Réunions interquartiers pour favoriser les co-financements
- Traitement des demandes de financement en début de séance
- Présentation orale des projets lors des réunions des CQ surtout pour les projets importants
- Retour systématique sur les investissements effectués
- Diffusion régulière d'un état des dépenses

Propositions d'affectations qui contredisent le « manque d'idées des CQ »

- **Solidarité :** investissement à destination des SDF (ex : bagagerie)
- **Espaces publics :** pose de bancs publics / réalisation de fresques sur les murs aveugles / plus d'espaces verts / aide aux jardins partagés / réalisation de murs végétalisés / installation de pigeonniers / valorisation des espaces vides sous les métros aériens
- **Voierie :** passage piétons sécurisés / marquage au sol / réfection des trottoirs
- **Stationnement :** stationnement pour les voitures et les 2 roues
- **Sécurité** : actions contre les dégradations et les violences
- **Culture :** animations artistiques / sorties ou visites / rassemblement citoyen ou festival / créer un journal des Conseil de quartier / vide greniers / fête des jeunes / création de musées
- **Emploi** : financer des projets permettant la création d'emploi pour les jeunes en difficultés.
- **Propreté :** installation de poubelles à chaque abris bus / pose de distributeur de sac pour déjections canines / encore plus de sanisettes
- **Handicap, Santé, Affaires Sociales :** des moyens de transport pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer / rétablissement des « zones silences » aux abords des hôpitaux et des établissements pour personnes dépendantes / accessibilités des bâtiments publics aux personnes présentant un handicap notamment visuel / facilitation des traversées sur chaussées / aménagements pour personnes handicapées
- **Éducation :** projets pédagogiques et citoyens dans les écoles / soutien scolaire pour les enfants en difficultés / lieu de réunion pour les parents d'élèves / loisir pour les enfants / activités pour les personnes qui ne partent pas en vacances / sollicitation des établissements scolaires sur leurs besoins
- **Communication :** meilleure information de la population sur l'existence des CQ et des projets qu'ils ont réalisés / accompagnement des familles dans leurs démarches administratives (inscription à la crèche, sports,…) / actions pour attirer les jeunes via un appel à projet spécifique

Ce que vous pouvez faire !

- Discuter des pistes évoquées ensemble au sein de vos Conseils de quartier

  Un document de restitution de l'enquête en ligne prochainement : un support pour discuter de ce sujet lors de vos prochaines réunions

- Dialoguer avec les élus de vos arrondissements respectifs car les modalités de fonctionnement des Conseils de quartier dépendent directement des Mairies d'arrondissement

Ce que nous allons faire !

- Multiplier les formations sur cette question
  - Rappel : vous pouvez vous informer et vous inscrire pour toutes les formations gratuites sur www.participez.paris.fr
  - Une formation sur cette question sera organisé le 2 avril à 10h à l'Hôtel de Ville dans le cadre du Printemps de la Démocratie Locale
- Continuer le dialogue et la sensibilisation des élus et des services administratifs sur les évolutions possibles.
- Mettre à disposition une boite à outils sur la question des budgets (description des procédures dans les arrondissements où les CQ arrivent à dépenser et exemples d'investissements réalisés)

Parlons-en au Printemps !

Université de Printemps de la Citoyenneté Active

Samedi 2 avril 2011 à l'Hôtel-de-Ville

Dans le cadre du Printemps de la Démocratie Locale

- 10h-11h15 : Comprendre les mécanismes budgétaires des conseils de quartier

- 11h30-12h45 : Séminaire de sensibilisation au fonctionnement de la Ville de Paris

La Mission démocratie locale – Direction des Usagers, des Citoyens et des Territoires

à votre disposition…

democratie.locale@paris.fr

01 42 76 76 46

4 rue de Lobau

75004 Paris

www.participez.paris.fr